



Comptes rendus

Volume 90, Number 1, 2024

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1111011ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1111011ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

(2024). Review of [Comptes rendus]. *Études d'histoire religieuse*, 90(1), 51–67.

<https://doi.org/10.7202/1111011ar>

Tous droits réservés © Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, 2024

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Comptes rendus

Francis Denis, *Une révolution pour rien. La permanence religieuse dans l'histoire du Québec moderne*, Montréal, Liber, 2023, 384 p. 28 \$

Au cours des dernières décennies, des chercheurs en sciences sociales nous ont proposé des interprétations fortes de la Révolution tranquille. Sauf erreur, aucun théologien ne s'y était risqué, du moins récemment. Dans un ouvrage original et fort stimulant, Francis Denis entend répondre à des questions que plusieurs se posent, encore aujourd'hui : comment expliquer l'attitude plutôt conciliante de l'Église des années 1960 face aux grandes réformes qui allaient la dépouiller de ses principales responsabilités sociales ? Comment expliquer la baisse soudaine des vocations et de la pratique religieuse, le déclin rapide du magistère de l'Église, l'éclipse de son influence ? Lorsqu'une journaliste posa un jour ces questions au cardinal Léger, il eut cette réponse : « Chère Mademoiselle, je ne voulais pas que le sang coule dans les rues de Montréal » (p. 321). Une réponse insatisfaisante aux yeux de Francis Denis qui propose une interprétation théologique de haut vol, laquelle s'appuie sur une connaissance fine de l'histoire de l'Église et des encycliques qui ont marqué son histoire depuis le milieu du 19^e siècle.

Sa thèse est relativement simple : si l'Église d'ici abdique aussi facilement ses responsabilités durant les années 1960, c'est qu'elle se serait mise au service d'entreprises temporelles en vue de créer, ici et maintenant, une Cité parfaite. Depuis les travaux d'É.-Martin Meunier et de Michael Gauvreau, nous savions qu'une gauche catholique, très investie depuis les années 1930 dans le mouvement personneliste et l'action catholique spécialisée, avait réclamé une décléricalisation de l'Église et un engagement intramondain beaucoup plus soutenu. L'« horizon personneliste » de la Révolution tranquille permettait de comprendre l'enthousiasme et l'engagement de penseurs et de militants catholiques qui souscrivaient à la nouvelle vocation de l'État québécois. Ce même horizon, expliquait-on, correspondait à l'esprit du concile Vatican II, d'où l'attitude d'ouverture de l'Église québécoise des années 1960 aux changements introduits par les gouvernements québécois. Francis Denis, qui qualifie la position de Meunier/Gauvreau de « libérale catholique », juge cette explication insuffisante et trop peu critique de cette « disparition quasi-totale de l'Église » (p. 8), un « véritable drame » (p. 7) selon lui, du moins pour celles et ceux qui avaient

la foi ou se réclamaient des enseignements du christianisme. C'est que, selon Denis, la position personnaliste fut l'une des manifestations, parmi d'autres, de ce « déplacement de Dieu vers l'humanité » (p. 10), de cette « réduction du sacré au séculier » (p. 82), voire de cette « sacralisation du temporel », une formule qui revient à plusieurs reprises dans son livre.

Bien avant les personnalistes, soutient Denis, et c'est là l'originalité de sa démonstration, les ultramontains les plus exaltés avaient également proposé un programme intramondain ambitieux et nationaliste. Denis distingue l'ultramontanisme défensif d'Ignace Bourget de celui, utopique et politique, de Louis-François Laflèche, l'évêque de Trois-Rivières aux idées tranchantes. Le premier, à l'instar des gallicans du 17^e siècle, aurait fait primer le spirituel alors que le second aurait cherché un « absolu dans l'histoire » (p. 128) en dessinant les contours d'un « projet théocratique » (p. 135) pour le peuple canadien-français, lequel devait rester fidèle à ses origines rurales, coloniser l'arrière-pays et répandre les lumières du catholicisme en Amérique du Nord. Laflèche, plusieurs laïcs « programmistes » qui présentèrent des candidats aux élections québécoises de 1871, mais aussi Jules-Paul Tardivel et son journal *La Vérité*, auraient été les propagandistes d'un messianisme social qui assignèrent à la nation canadienne-française une vocation terrestre. Denis assimile à ce courant Lionel Groulx et les clériconationalistes qui selon lui commirent la faute d'instrumentaliser la foi des ancêtres « au profit des intérêts temporels d'une nation particulière » (p. 160). Denis reproche à Groulx et à son école de pensée de s'être compromis avec le *pélagianisme*, cette vieille hérésie chrétienne qui « cherch[ait] à faire dépendre le salut de l'homme non pas de la grâce absolument gratuite de Dieu, mais du mérite de ses propres actions vertueuses et de la force de sa volonté » (p. 53). Le conflit frontal entre Henri Bourassa et Groulx, explique Denis, n'allait pas seulement porter sur la nature du pays à construire mais sur le refus net, chez le fondateur du *Devoir*, d'instrumentaliser la foi et l'Église en vue de faire triompher un projet politique.

L'un des apports de cet essai iconoclaste, c'est d'éclairer les efforts déployés par l'Église universelle du 20^e siècle pour éviter les récupérations militantes. Après avoir condamné les doctrines nationalistes de *l'Action française* durant les années 1920, elle rejeta avec la même vigueur le mouvement des prêtres-ouvriers des années 1950, souvent influencé par le marxisme. Les historiens québécois qui cherchent à comprendre l'évolution de l'Église citent machinalement quelques textes phares (*Quanta Cura*, *Rerum novarum*, *Quadragesimo Anno*, *Mater et Magistra* ou *Humanae Vitae*) mais sans toujours avoir la culture théologique pour les situer dans le temps long de l'histoire chrétienne. Accessible et pédagogique, Francis Denis nous propose une lecture des positions de l'Église sur les rapports toujours difficiles et tendus entre le spirituel et le temporel que j'ai pour ma

part trouvé très instructive, même si je ne suis pas qualifié pour les critiquer. Ce qu'il cherche à montrer, c'est la cohérence de la pensée théologique de l'Église; son souci constant de faire primer le spirituel, la vie intérieure des fidèles; sa volonté farouche de résister aux sirènes idéologiques d'une modernité rugissante dont le grand dessein aurait été de «surmonter la dépendance du profane à l'égard du sacré» (p. 46). Ce que reproche Denis aux militants nationalistes et personnalistes, c'est de n'avoir pas compris cet enseignement théologique et de s'être enlisés dans des causes temporelles.

C'est précisément cet engagement temporel qui expliquerait, selon lui, la faveur qu'obtient l'État québécois des années 1960 chez les catholiques, d'où sa formule choc d'une «révolution pour rien». L'État québécois des années 1960 allait incarner autant les espoirs des nationalistes groulxiens qui espéraient mettre fin à l'infériorité économique des Canadiens français que ceux des personnalistes qui rêvaient d'une réelle égalité des chances et critiquaient une morale trop rigide fondée sur la tradition. Si tant de clercs quittèrent les ordres, c'est parce que leurs engagements intramondains étaient désormais possibles sans qu'il soit nécessaire de faire partie d'une congrégation, de se soumettre à une discipline souvent spartiate et de renoncer à leur liberté d'homme ou de femme. Mais s'il y a continuité, selon Denis, c'est aussi parce qu'il y eut investissement religieux dans ce nouvel État, donc «transfert de sacralité» (p. 338). Cette foi dans l'État et la politique, c'est en effet ce qui caractérise le grand élan de la Révolution tranquille. Or, si cet essai peut nous interpeller aujourd'hui, c'est bien parce qu'on sent, soixante ans après l'élection de «l'équipe du tonnerre», que les Québécois et les Québécoises, confrontés à de multiples crises de leurs réseaux publics, lesquels avaient suscité tant d'espoirs au départ, vivent une sorte de désenchantement et deviennent de plus en plus sceptiques face à ce que peut leur État et la politique. Les ressorts de ce «surinvestissement dans le temporel» (p. 311) semblent abîmés, voire brisés. Dans ce monde sans Dieu et sans horizon politique transcendant, comment cultiver sa vie intérieure, à quoi se rattacher, quel sens donner à sa vie? On devine les réponses de Francis Denis à ces questions, axées sur un *retour* à une Église qui renouerait avec sa vocation spirituelle. Qu'on partage ou non cette optique, un fait brutal demeure: le vide spirituel abyssal auquel notre époque morose est confrontée. Serions-nous à la veille d'un nouveau «réveil religieux»?

Éric Bédard
Université TÉLUQ
ebedard@teluq.ca

Julie S. Doyon, *Mission New Liverpool : l'histoire de sa communauté anglicane et de son église*, Québec, Septentrion, 2023, 339 p. ill. 45 \$

Peu de travaux en langue française ont été publiés à ce jour sur l'histoire et le patrimoine des minorités anglicanes du Québec. L'ouvrage dont il est ici question découle de l'acquisition, en 1984, de l'église de New Liverpool – hameau situé le long du Saint-Laurent, en face de Québec – par André Fortin, conjoint de l'auteure Julie S. Doyon. « Conscients de notre chance incroyable d'habiter un tel bâtiment, écrit-elle en avant-propos, nous avons alors décidé d'en retracer l'histoire et de la diffuser par une publication pour perpétuer la mémoire des femmes et des hommes qui ont permis à notre résidence de passer à travers les âges ». Cette histoire prend forme peu après le blocus continental, mené par Napoléon 1^{er} entre 1806 et 1808, qui empêche l'Angleterre d'accéder au continent européen et l'oblige à se tourner vers ses colonies. Le toponyme, déjà en usage au début du XIX^e siècle, proviendrait pour sa part du marchand irlandais George Hamilton qui habitait Liverpool (Angleterre). Il nomme alors New Liverpool le lieu où il installe en 1809 son commerce du bois. Le hameau fait aujourd'hui partie du secteur Saint-Romuald de la ville de Lévis. L'église, érigée en 1840 par Pierre Gauvreau (1813-1884), est située dans la côte Rouge, aux abords de la Route des Navigateurs fréquentée par les promeneurs du dimanche. Pas étonnant alors que le couple Doyon-Fortin ait voulu en faire sa demeure. En 2015, se laissant emporter par son goût de la recherche et de l'histoire, même si, de son propre aveu, sa formation de juriste ne la prédisposait guère à se lancer dans pareille aventure, madame Doyon décide d'entreprendre cette vaste recherche devant l'amener à publier une monographie fort bien documentée et très richement illustrée. Précisons, à titre indicatif, que l'index totalise autour de 2 000 entrées tandis que 567 illustrations – photos, tableaux, cartes et plans, dont 273 en couleur – ornent l'ouvrage.

Le plan de travail s'ordonne en quatre grandes parties. Dans la première, après avoir décrit le site où l'église est construite et en avoir précisé les caractéristiques physiques, l'auteure brosse le portrait de son occupation au fil des siècles en insistant sur le développement de la communauté de New Liverpool sous le régime britannique, notamment par l'installation de nombreux commerces du bois et de la construction navale. Les premiers jalons de l'Église d'Angleterre sur la rive sud et le travail des révérends anglicans sont alors mis en évidence dans le contexte de la construction des premiers lieux de culte dans la région. Les circonstances entourant la construction de l'église de New Liverpool à partir de l'été 1840 et sa consécration au titre de Christ Church en septembre 1841 complètent cette première partie. La seconde dresse le portrait de la population anglicane du hameau durant les trois décennies suivant la construction du lieu de culte. Après avoir situé le contexte économique aux abords des chantiers durant

cette époque, l'auteure décrit la vie quotidienne de ses paroissiens. Cette période de croissance économique, sociale et religieuse, culmine avec la création formelle de la paroisse en 1872 et la construction de son presbytère en 1878. Dans la troisième partie, on expose les grandes difficultés vécues par la communauté de New Liverpool à la suite de l'effondrement des commerces du bois causé par la crise économique survenue à la fin des années 1870 et les années 1880. Dans les décennies suivantes, le déclin de la communauté anglicane se poursuit. L'auteure met alors en relief la solidarité des paroissiens et leurs efforts pour entretenir leurs bâtiments religieux de même que pour garder vivante la foi anglicane sur la rive sud. Les circonstances entourant la désacralisation de l'église en 1975, notamment le transfert des dépouilles du cimetière au Mount Hermon de Sillery, terminent cette tranche de l'histoire. La dernière partie raconte enfin la seconde vie de l'église après son acquisition par deux propriétaires laïcs, en 1975 d'abord puis en 1984.

Le premier achat est fait par une montréalaise d'origine estonienne, madame Naimo Ehala Norman, qui apporte au bâtiment ses premières transformations pour en faire une résidence familiale. Si l'extérieur du bâtiment conserve ses caractéristiques d'origine, il n'en est pas ainsi de l'intérieur, on le comprendra. Tout d'abord, les bancs d'église sont retirés tandis que le jubé est agrandi pour devenir la chambre à coucher principale que jouxte une salle de bain. Une chambrette est ensuite aménagée au-dessus du chœur, devenu cuisine. Pour y accéder, on installe une échelle de bois semblable à celle qui permettait l'accès à l'ancien jubé. Fait inusité peut-être, les propriétaires ont pu compter sur l'aide des autorités anglicanes pour restaurer le vitrail du chœur, confié au Musée national des beaux-arts du Québec et plus particulièrement à l'artiste verrier Olivier Ferland. Mais, en dépit des bons mots et des félicitations de la communauté pour le travail accompli, auxquels s'ajoutait le refus d'une aide financière sollicitée auprès du ministère des Affaires culturelles du Québec, le rêve de madame Norman se transforma peu à peu en cauchemar lorsqu'elle comprit que les travaux d'entretien et de restauration dépassaient largement son budget. Aussi décida-t-elle de remettre en vente l'ancienne église et c'est ainsi que M. André Fortin, conjoint de l'auteure, s'en porta acquéreur.

Jusqu'en 2004, à l'arrivée d'un nouveau-né dans la famille, l'aménagement extérieur de la propriété – église et dépendances – n'avait à peu près pas changé. À partir de 2005, le couple acquiert plusieurs lots à l'ouest de l'église et entreprend de nouveaux travaux d'agrandissement pour ajouter et aménager des chambres, une salle de séjour, un salon, une salle de jeux, mais toujours, note l'auteure, en ayant le souci de préserver le caractère patrimonial exceptionnel du bâtiment. En 2007, à la suite d'importants travaux d'excavation, de nouveaux agrandissements ajoutent à la propriété

un cinéma-maison, une salle d'exercices, une autre de divertissements, un garage, une piscine extérieure, une cabane à sucre même. Toujours en protégeant le patrimoine acquis. Au printemps 2009 enfin, le couple acquiert l'ancien presbytère de la communauté anglicane érigé au sommet de la côte Rouge : « Le charme de cette ancienne résidence victorienne nous a conquis. Par un heureux coup du destin, ces deux propriétés magnifiques ont donc été à nouveau réunies. » La fin de l'ouvrage épilogue sur la vie heureuse de l'auteure, devenue l'épouse en titre du propriétaire le 20 juillet 2013.

La communauté anglicane de New Liverpool, aujourd'hui dispersée, devra à Julie S. Doyon le récit de sa vie de même que la survie de son patrimoine religieux. Celles et ceux qui s'intéressent plus généralement à la protection et à la mise en valeur du patrimoine religieux seront récompensés à la lecture de ce très beau livre qui leur apportera joie et espoir.

Jean Simard
Département des sciences historiques
Université Laval
jeansimard1@videotron.ca

Claude Gravel, *Il était une fois le Québec*, Montréal, Médiaspaul, 2023, 335 p. 30 \$

Sous le titre générique *Il était une fois le Québec* se dissimule la biographie du frère Bruno Hébert, c.s.v. (né en 1937). Lui-même biographe de ses confrères, il a trouvé en la personne de l'ex-journaliste Claude Gravel, son propre mémorialiste. Le parcours de Bruno Hébert sert de mesure pour évaluer les changements survenus au Québec au cours des huit dernières décennies.

Joliette et les Clercs de Saint-Viateur sont les axes autour desquels se déroule l'existence de Bruno Hébert qui embrasse tant la vie rurale que les études universitaires de 3^e cycle, l'enseignement que la pratique de la peinture. C'est dire que divers aspects de la culture québécoise sont abordés par le biais de cette destinée bien remplie suivant les obédiences.

Bruno Hébert est le petit-neveu du sculpteur Louis-Philippe Hébert (1850-1917) et neveu des enfants de ce dernier, le sculpteur Henri (1884-1950) et le peintre Adrien Hébert (1890-1967). Cette ascendance est à la fois objet de fierté et sujet de recherches qui canalisent le travail du biographe. Comme Bruno Hébert avait lui-même consacré son mémoire de licence et sa thèse de doctorat à l'œuvre de Louis-Philippe Hébert, cette biographie est comme une mise en abyme, Gravel se faisant l'écho des recherches du sujet de son livre.

L'ouvrage s'organise en trois parties d'inégales longueurs. Tant dans la première que dans la troisième partie, les artistes de la famille de Bruno Hébert sont l'objet de présentations d'ordre biographique et analytique de leur œuvre. En exposant longuement la généalogie des familles Hébert et Brunelle (ancêtres du côté maternel) et les travaux sur Louis-Philippe Hébert, l'auteur consacre plusieurs pages pour célébrer cette origine, mais aussi pour justifier l'intérêt de Bruno Hébert pour la peinture, héritier du talent de ses ancêtres. Le texte se présente de manière chronologique de l'enfance à la vie adulte, de la vie d'enseignant aux activités d'éditeur, d'auteur et d'artiste.

Cette étude a une portée ethnologique, dans la mesure où elle évoque le milieu dans lequel Bruno Hébert évolue. D'abord par les souvenirs idylliques de la ferme de ses grands-parents Brunelle à Sainte-Sophie d'Halifax, puis à Joliette où son père, Jacques Hébert – sculpteur sur bois amateur – travaille à partir de 1943. Après un bref retour à Sainte-Sophie en 1949, la famille revient à Joliette où Bruno entreprend le cours classique chez les Clercs de Saint-Viateur. Les études ne sont pas un succès, l'adolescent se cherche. Son éducation est un poids financier pour sa famille et l'appel de la vocation tarde à se faire sentir. Compte tenu de ce contexte, Bruno accepte en 1953, à 15 ans, la proposition de devenir *aide-temporel* chez les Clercs. Aide-temporel, c'est dire que « seul le travail de ses mains sera requis et apprécié ». Il découvre rapidement que ses tâches à la cuisine et au ménage ne correspondent pas à ses intérêts. Il plaide pour changer de statut et devenir novice en vue d'être éducateur. Sa demande est acceptée.

Cette décision oriente définitivement la vie du jeune Bruno qui n'était qu'incertitudes et turbulences. Sa formation s'accélère et, dès l'automne 1956, il se retrouve devant des élèves de 5^e et 6^e années à Crabtree. Les postes et les matières enseignées varient et en septembre 1958, il doit enseigner les arts plastiques en 11^e année. Ses capacités à s'adapter à différentes situations pédagogiques, son intérêt pour le théâtre le font remarquer de ses supérieurs qui lui permettent de poursuivre ses études en pédagogie à l'École normale des Clercs à Rigaud où il reçoit des cours d'art en plus de profiter de l'encouragement d'un confrère viatorien, Max Boucher. Le baccalauréat ès arts suit et bientôt la possibilité de compléter une licence en philosophie à l'Université Laval.

Tout au long du parcours de Bruno Hébert, Gravel commente les changements socioculturels qui transforment le Québec et affectent la pensée et la carrière de son sujet. À cet égard, les changements des années 1960 et 1970 bouleversent la pratique religieuse et l'éducation qui sont au centre de la vie de Hébert. De nombreux religieux quittent leur communauté en même temps que la population déserte les églises. Les bases de l'enseignement sont repensées avec la création des cégeps et d'importantes modifications de programmes scolaires. Face à ces transformations, les Clercs de Saint-Viateur

concentrent leurs forces, décident de s'adapter en élevant leur engagement envers la société.

Dans ces circonstances, Bruno Hébert se voit offrir la possibilité de s'inscrire au doctorat en philosophie et il en profite pour étudier l'œuvre de son grand-oncle. Sa thèse sera publiée sous le titre *Monuments et patrie. Une réflexion philosophique sur un fait historique : la célébration commémorative au Québec de 1881 à 1929* (Joliette, Éditions Pleins Bords, 1980). Sa formation terminée, il enseigne dès 1973 au collège Notre-Dame-de-Foy (Cap-Rouge) dirigé par Jean-Paul Desbiens, le frère Untel de célèbre mémoire. Ce dernier l'entraîne dans ses projets intellectuels. Bruno Hébert collabore étroitement aux décisions éditoriales et comme auteur aux périodiques : *Les Cahiers de Cap-Rouge*, *Prospectives* et *L'Analyste*. Sa longue carrière d'enseignant et de professeur prend fin en 1994. Pas mal pour un aide-temporel. La retraite lui fournit l'occasion de renouer avec la peinture et son intérêt pour l'art de Louis-Philippe et d'Adrien Hébert. La boucle est bouclée et l'histoire de la famille Hébert qui avait occupé les premiers chapitres de l'ouvrage se poursuit par l'enquête que Bruno Hébert reprend sur le roman familial.

La mise en contexte dans lequel évolue son sujet ajoute à l'intérêt de cette biographie qui permet de découvrir le destin d'une vocation à un moment de l'histoire du Québec où la place de l'Église était profondément remise en question.

La source principale du texte est constituée d'une suite d'entretiens avec Bruno Hébert, les notes venant confirmer ou compléter l'information glanée oralement. L'auteur cède d'ailleurs souventes fois la voix à son sujet ou utilise le discours indirect. Le texte aurait pu compter sur une édition plus rigoureuse afin d'éviter des répétitions et employer des conventions habituelles (ex. retrait lors de citations longues). Une biobibliographie de Bruno Hébert, auteur de nombreux articles, aurait fourni un complément fort utile à cette biographie qui présente les transformations de notre société du point de vue d'un clerc.

Laurier Lacroix
UQAM
lacroix.laurier@uqam.ca

Marie-Madeleine Hachard, *Une Rouennaise à La Nouvelle-Orléans au XVIII^e siècle. Relation du voyage des Ursulines (1726-1728)*, éditée, présentée et annotée par Chantal Théry, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2022, 214 p. 29 \$

La docteure en Lettres Chantal Théry (Université Laval) prolonge ses travaux sur la présence et l'influence des femmes en Nouvelle-France par

ce nouvel ouvrage consacré, comme son titre l'indique, à l'installation à La Nouvelle-Orléans de l'ursuline rouennaise Marie-Madeleine Hachard. Déjà en 2006, son livre intitulé *De plume et d'audace : femmes de la Nouvelle-France*, dans lequel on retrouve notamment Marie-Madeleine Hachard, s'intéresse aux religieuses missionnaires dans une perspective féministe qui cherche à montrer un autre visage de la colonisation en Nouvelle-France. En nous présentant le récit de ces femmes, Chantal Théry participe à ce travail de relecture qui nous incite à délaissier nos préjugés et à considérer ces femmes comme des actrices à part entière. Des actrices qui sont détentrices d'une perception unique de l'expérience missionnaire, mais également capables de remettre en question le pouvoir en place. Cela dit, l'enseignante en littératures québécoise et française publie également des ouvrages qui mettent de l'avant des femmes dans un cadre plus contemporain. C'est notamment le cas de son livre-hommage *Jeanne Lapointe, artisanne de la Révolution tranquille* publié en 2013. L'autrice franco-canadienne travaille donc à replacer les femmes au sein de l'espace francophone nord-américain et de cadres temporels variés.

Dans *Une Rouennaise à La Nouvelle-Orléans*, l'autrice présente, annote et commente une correspondance entre une jeune missionnaire ursuline de Rouen et son père au sein de laquelle elle raconte son voyage transatlantique et son installation à La Nouvelle-Orléans entre 1726 et 1728. Outre la perspective féministe, l'ouvrage réussit aussi à replacer le récit de cette religieuse dans le contexte plus large de la Nouvelle-France, des explorations et des relations entre autochtones, Canadiens, Français et esclaves. À travers cette correspondance, Marie-Madeleine cherche à informer et rassurer son père en plus de faire la promotion du pays dans lequel elle accomplit sa mission religieuse et vit de nouvelles réalités. La dimension personnelle de ces échanges donne l'impression aux lecteurs et lectrices d'accompagner cette femme dans son voyage parsemé d'embûches, de réussites et de pertes. On redécouvre ainsi la colonisation en dehors des grands récits qui laissent peu de place aux doutes, aux perceptions et aux certitudes qui habitent ces femmes missionnaires, mais aussi pionnières. L'éducation est également un thème central, le récit de la missionnaire nous en apprend beaucoup sur le rôle essentiel de ces femmes, notamment auprès des jeunes orphelines, esclaves et autochtones qu'elles cherchent à éduquer et christianiser. C'est d'ailleurs au sein des établissements d'enseignement gérés par les Ursulines que celles-ci peuvent négocier leur place avec les autorités coloniales.

Ce qui rend l'ouvrage particulièrement intéressant est le fait que l'on accompagne Marie-Madeleine à travers toutes les étapes de son périple. Certes, à la veille du tricentenaire (1727-2027) de l'établissement des Ursulines à La Nouvelle-Orléans, cette source documentaire trouve son sens pour quiconque s'intéresse à la place des femmes dans cet espace qui

comprend le Pays des Illinois et la Louisiane. Mais les notes de Chantal Théry approfondissent notre compréhension de ce que la jeune missionnaire constate et décrit à son père dès son départ de Rouen pour rejoindre sa supérieure à Paris, le 24 octobre 1726. Qu'il s'agisse de la route vers Rennes et les multiples arrêts, l'accueil que leur réservent les villageois, l'appareillement de la *Gironde* depuis Lorient en février 1727, les échanges avec des religieux portugais à l'île de Madère, les difficultés de ravitaillement, les contacts avec des corsaires en haute mer, la navigation compliquée dans les Caraïbes ou la remontée du Mississippi en plusieurs jours, Chantal Théry accompagne le récit à chaque étape en l'alimentant de notes descriptives et de mises en contexte. Au-delà de l'historiographie qui porte sur la Nouvelle-France et la Louisiane, *Une Rouennaise à La Nouvelle-Orléans* s'inscrit donc également dans celle qui s'intéresse aux femmes voyageuses et aux explorations européennes du 18^e siècle de manière plus large.

Si l'ouvrage s'adresse à un public qui ne se limite pas au cadre du monde universitaire, il reste toutefois un ouvrage à caractère principalement scientifique. En ce sens, l'autrice consacre une portion relativement importante à l'ancrage de son travail dans un contexte historiographique bien défini. D'autre part, certaines notes, notamment biographiques, peuvent potentiellement ne pas intéresser ceux et celles qui lisent l'ouvrage dans un contexte purement ludique. Cela dit, *Une Rouennaise à La Nouvelle-Orléans* a le potentiel de capter l'attention de quiconque s'intéresse de près ou de loin aux récits historiques de voyage, à la vie des femmes missionnaires en Nouvelle-France et plus largement aux trajectoires francophones en Amérique du Nord. En somme, Chantal Théry réussit à proposer des informations complémentaires pertinentes pour les historiens et historiennes qui veulent aller plus loin sur certains thèmes relatifs aux premiers établissements européens en Louisiane (relations interethniques, esclavage, rivalités impériales, contextes socioéconomiques, développement des villes, alimentation) avec un réel souci de ne jamais éclipser ou dénaturer la voix de Marie-Madeleine Hachard. Finalement, l'ouvrage rend la correspondance de cette dernière accessible à tous et à toutes, avec un regard critique qui manque aux huit éditions françaises antérieures et aux trois traductions en anglais. En ce sens, l'autrice remplit bien cet objectif qu'elle identifie dès les premiers paragraphes d'introduction.

William Léveillée Lamoureux
Doctorant, Université de Sherbrooke/Université Toulouse Jean Jaurès
William.Levellée-Lamoureux@USherbrooke.ca

« Ce livre est de la fiction ; nous tenons à vous en avertir »

Pierre Hébert, *Faut-il (encore) protéger la fiction ? Combats pour la liberté d'écrire et de lire au Québec*, Montréal, Les Éditions XYZ, 2023, 195 p. 23 §

Spécialiste de l'histoire de la censure littéraire au Québec, Pierre Hébert ne pouvait passer à côté des désagréments intellectuels causés par le wokisme, parti pris de présenter des revendications minoritaires légitimes comme des impératifs majoritaires sinon universalistes. Même si son propos n'est pas de dénombrer les cas de pensée woke – il réfère surtout à « l'affaire » littéraire Lieutenant-Duval à l'Université d'Ottawa – P. Hébert veut « donner vie aux combats pour la liberté de lire et d'écrire » et réfléchir sur « la nouvelle censure » (173). Il observe le discrédit de la fiction, l'assimilation de la fiction au réel et le traitement fait de la fiction comme s'il s'agissait d'un texte du journal du matin. Il formule ainsi le défi posé dorénavant à tout auteur de fiction : « Mais que faire si un auteur voulait par son œuvre restituer le discours, la mentalité d'une époque révolue, et que l'un de ses personnages soit raciste, selon nos critères actuels ? » (105). Telle est la maladie infantile du wokisme : les allers-retours lisses et sans conséquence du présent au passé, et réciproquement. Pour le wokisme, le temps n'est pas un a priori de l'entendement ; c'est un concept vide.

P. Hébert s'emploie à une défense et illustration de la résistance de la fiction à quelque condamnation ou annexion ; il retrace les combats québécois pour la liberté d'écrire, de lire et d'imaginer. Cette défense et promotion de la liberté et des Lumières commence ici avec la *Gazette littéraire de Montréal* (1778-1779) et s'incarne dans l'histoire tumultueuse de l'Institut canadien de Montréal qui a résisté jusqu'à ne peut plus à la censure de l'évêque Bourget qui commença avec la salve des lettres pastorales de 1858. Telles sont les premières *résistances* à la censure de la pensée et de la lecture.

L'ouvrage poursuit cet objectif en multipliant les cas et exemples où censure et résistance se répondent : la condamnation (1904) de *Marie Calumet* de Rodolphe Girard ; les échanges (1926-1928) sur la morale entre le critique littéraire Louis Dantin et le jésuite Armand Chaussegros ; les efforts de l'éditeur Albert Lévesque (1930-1935) pour promouvoir « les romans de la nouvelle génération » et une littérature à grand tirage ; la publication au 19^e siècle de plus de 70 récits gravitant autour du meurtre et l'audace à parler du Mal qui accompagne ces fictions.

P. Hébert identifie un passage, vers 1950, de la censure cléricale à la censure judiciaire ; il l'illustre par la loi sur l'obscénité et le procès intenté à Montréal en 1959 à *L'amant de Lady Chatterly* de D.H. Lawrence et durant lequel témoigne Hugh MacLennan. Puis il aborde deux cas d'autocensure

littéraire, *Le Débutant* (1914) d'Arsène Besette et *Paradis de sable* (1953) de Jean-Charles Harvey.

Le dernier chapitre porte sur *Nègres blancs d'Amérique* de Pierre Vallières et sur les répressions faites à la suite de l'usage fait du terme «nègres» à l'Université d'Ottawa et à Radio-Canada, par exemple. C'est l'occasion pour l'auteur de pourfendre les «illitéraires», ces «censeurs d'occasion à la culture obtuse» (159). Mais n'est pas «illitéraire» qui veut. Ce sont les ignorants de la littérature québécoise, les militants qui veulent «lessiver la littérature» (161), tenants d'une «censure militante, cet arsenal de nouvelles contraintes qui pèsent sur le pouvoir d'imaginer» (169).

P. Hébert a cherché à identifier l'esprit qui préside au wokisme, à la rectitude. Il le nomme «l'esprit de sérieux», en contraste avec «l'esprit de jeu». Peut-être un approfondissement de la définition de cet esprit de sérieux aurait-il entraîné une exploration plus intensive des formes actuelles de censure alimentées par la rectitude politique, intellectuelle, littéraire, artistique. En d'autres mots, le lecteur aurait aimé lire P. Hébert davantage sur sa compréhension des formes de censures actuelles.

Yvan Lamonde
Université McGill
Yvan.lamonde@mcgill.ca

Richard Lagrange, *Le pays rêvé du curé Labelle. «Emparons-nous du sol», de la vallée de l'Ottawa jusqu'au Manitoba*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021, xv, 191 p. (coll. «Perspectives de l'Ouest») 25 \$

L'historien Richard Lagrange nous offre une synthèse historique remarquablement bien documentée – pour un ouvrage faisant moins de 200 pages – à propos du curé Antoine Labelle. Comme le souligne Yves Frenette dans la préface, cet ouvrage apporte une véritable contribution à l'historiographie d'un personnage très présent dans notre mémoire collective, mais dont on connaît finalement assez peu la portée historique.

Précisément, l'intérêt de ce livre est de proposer une approche originale et un véritable état des lieux de nos connaissances historiques sur le curé Labelle. Richard Lagrange nous présente une recherche étoffée qui s'appuie en grande partie sur le fonds d'archives d'Antoine Labelle conservé à BANQ Montréal (fonds entièrement numérisé et accessible sur le site web de BANQ). L'auteur précise d'emblée un point important qui permet de circonscrire nos attentes : «Je ne propose pas une analyse de la colonisation en général. Mon but est de rédiger une synthèse sur le curé Labelle» (p. 1). Toutefois, avec la

quantité de sources premières mobilisées, Lagrange va indéniablement plus loin que le but qu'il s'est fixé en contribuant lui-même à l'historiographie. Cet élément – bien qu'il nous fasse parfois perdre de vue l'objectif principal de l'ouvrage – contribue certainement à l'originalité de son approche.

À cet égard, la lecture du bilan historiographique nous donne un excellent panorama de ce qui s'est déjà dit à propos du personnage qu'est le curé Labelle. D'une part, la majorité des travaux relevés dans ce bilan peut être regroupée en deux grandes thématiques générales : 1) une première dimension centre l'analyse sur l'orientation idéologique du curé Labelle en l'associant à des concepts comme l'ultramontanisme, le libéralisme, l'agriculturisme ou le capitalisme¹ ; 2) la seconde dimension, plus pragmatique, analyse plutôt le projet de Labelle sous l'angle de la réussite, ou de l'échec, de ce dernier². D'autre part, bien qu'il souligne le « ton plus nuancé [d'un] article du sociologue Jacques Beauchemin » (p. 7), les travaux donnés en exemple par Lagrange montrent des portraits généralement contrastés du « roi du Nord ». L'historien ajoute que, depuis 2016, de nouvelles analyses prennent en considération l'impact du projet de Labelle sur les Autochtones, mais ce dernier aspect n'est pas approfondi dans son ouvrage.

À la suite du bilan historiographique, l'auteur développe un peu plus son approche et ses intentions : « mes recherches m'ont amené à considérer la question de la survie culturelle des Canadiens français au Canada comme un aspect déterminant pour saisir l'engagement de Labelle et pour comprendre le contexte de l'époque de l'État canadien naissant. C'est cet angle de la question nationale, culturelle et identitaire de la colonisation que propose la présente synthèse » (p. 8). Ainsi, force est de constater qu'on ne peut pas vraiment séparer Antoine Labelle de son projet de colonisation auquel il consacra plus de la moitié de sa vie.

Richard Lagrange consacre les deux premiers chapitres de sa synthèse à résumer le contexte historique dans lequel évolua le curé Labelle pour ensuite tenter de définir le portrait du personnage et ce qui a poussé ce dernier à entreprendre un vaste projet de colonisation. Certes, Labelle fut fortement marqué par l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis ; or, selon Lagrange, c'est la lecture du livre *La France aux colonies*, de l'historien

1. Voir, entre autres, les travaux du sociologue Gabriel Dussault (1978) et les travaux des historiens Robert Lévesque et Robert Migner (1979). L'ouvrage de Lévesque et Migner a d'ailleurs été réédité en 2009 : Robert Lévesque, *Labelle et Camillien : deux figures du populisme canadien-français*, Montréal, VLB, 2009, 332 p.

2. Pour la perspective de « l'échec », voir le père Alexis de Barbezieux (1897), l'historien Serge Laurin (1989) et le sociologue Gérard Bouchard (2004). Pour celle de la « réussite », voir l'abbé Élie-Joseph Auclair (1930), l'historienne Hélène Tassé (1968) et l'historien Luc Coursol (1985).

Edme Rameau de Saint-Père, qui serait véritablement à l'origine de son engagement dans la colonisation.

À partir de ce constat, l'auteur retrace les grandes étapes du projet de Labelle en suivant un plan chronologique. Il nous livre de nombreuses informations à propos des acteurs qui participèrent directement au « projet labellien ». Par exemple, tout le chapitre cinq est consacré aux premières années de « la mission de Saint-Ignace de Nominuingue ». Les sources sur lesquelles s'appuie Lagrange nous renseignent à propos des premiers colons, de la toponymie des lieux environnants, des « leaders laïcs » et des « leaders missionnaires ». De fait, l'auteur apporte des éléments de réflexion à une critique qu'il a lui-même formulée à propos de l'historiographie : « La plupart des ouvrages en histoire réduisent le colon à n'être qu'un pion ou une victime bernée par les discours et les promesses des colonisateurs » (p. 10). Chacun à leur manière, ces acteurs – ou groupes d'acteurs – ont joué un rôle concret dans le projet de colonisation d'Antoine Labelle.

Le portrait du curé Labelle que brosse Richard Lagrange est celui d'un personnage nuancé et complexe. Après avoir montré comment Labelle est parvenu à faire converger des intérêts en apparences divergents (clergé ultramontain, laïcs anticléricaux, et tout ce qu'il peut y avoir entre les deux), Lagrange conclut son dernier chapitre en expliquant pourquoi le rêve du curé Labelle ne s'est pas réalisé. Selon lui, la force d'attraction des États-Unis, l'emprise des marchands de bois sur la forêt, l'éloignement des terres colonisées, le faible soutien de l'Église (dans les dernières années) et les contraintes financières furent autant d'obstacles qui empêchèrent le projet d'aboutir. L'auteur aurait d'ailleurs pu souligner une certaine ironie, car, seulement quelques années après la mort de Labelle, le gouvernement de Wilfrid Laurier annonça la construction d'une ligne de chemin de fer (celle du National Transcontinental) reliant Winnipeg et le Québec en passant par le nord de l'Ontario et l'Abitibi.

En somme, la qualité globale de l'ouvrage et la richesse de la documentation font en sorte que *Le pays rêvé du curé Labelle* trouvera sa place autant chez les universitaires que chez les passionnés d'histoire en général. Certes, l'auteur semble parfois oublier l'objectif de la synthèse qu'il nous avait promise au départ ; néanmoins, les pistes de réflexion qu'il ouvre, son analyse des faits et les questions qu'il pose pourraient ouvrir la porte à des recherches passionnantes et pertinentes.

Gabriel Ferland
Candidat à la maîtrise en histoire
Université du Québec à Trois-Rivières
Gabriel.Ferland@uqtr.ca

Deirdre Meintel (dir.), *La pluralité religieuse au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2022, 110 p. 23 \$

Affirmer que la religion est un « atout pour le vivre ensemble » (p. 7) apparaît pour le moins à contre-courant dans une société comme le Québec, où l'expression publique du religieux est souvent perçue comme source de tensions. Voilà l'une des thèses de cet ouvrage, qui déboulonne plusieurs autres mythes, dont ceux voulant que la diversité religieuse soit essentiellement montréalaise et le fait de l'immigration, que le catholicisme soit en déclin au Québec et que l'appartenance religieuse soit source de sectarisme. Lancée dans le contexte des débats sur les accommodements raisonnables et publiée au lendemain de l'adoption de la Loi 21 sur la laïcité de l'État, l'enquête à l'origine de *La pluralité religieuse au Québec* a pour principal mérite de replacer la démarche scientifique au cœur des débats sur l'aménagement du pluralisme religieux au Québec.

Souignons que cet essai de 110 pages paraît bien modeste en regard de l'étude qu'il présente. L'ouvrage offre une synthèse des résultats d'une enquête réalisée sur plus d'une décennie auprès de 232 groupes religieux. Impliquant 11 cochercheurs et cochercheuses et 70 auxiliaires, le projet dirigé par Deirdre Meintel poursuit l'objectif de dresser un portrait de la diversité des pratiques et des croyances religieuses et d'étudier la place de la religion et de la spiritualité dans le quotidien des individus. Loin de se cantonner à l'île de Montréal, l'étude se déploie sur plusieurs terrains dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Lanaudière, des Laurentides et de l'Estrie. En explorant les expériences des personnes et en élargissant l'investigation aux spiritualités, elle éclaire plusieurs dimensions fondamentales du vécu religieux.

L'ouvrage se présente en cinq chapitres rédigés par deux à six membres de l'équipe de recherche ou leurs étudiantes et étudiants impliqués dans le projet. La première section propose des panoramas des « paysages religieux » des différents terrains d'enquête, qui révèlent une vitalité et une diversité du fait religieux largement insoupçonnées dans plusieurs régions du Québec.

Le deuxième chapitre explore les dynamiques internationales de la mutation du religieux contemporain et leurs manifestations dans le contexte du Québec. Il expose l'influence déterminante des nouvelles technologies sur l'élargissement de la « sphère d'agentivité religieuse » (p. 28) des personnes. Axé sur le concept d'individualisation du religieux, il montre que la communauté joue un rôle central dans la vie des croyants et des croyantes, mais que ces dernières accordent une importance croissante à la dimension subjective de leur expérience. L'enquête révèle par ailleurs l'existence d'un « tabou religieux » (p. 37) au Québec, hérité du rapport historique à l'autorité de l'Église catholique, qui pousse plusieurs personnes

à camoufler leurs appartenances religieuses, tant dans l'espace public que dans leurs relations personnelles.

La section suivante s'intéresse à la mobilité et à ses impacts sur la diversification du religieux. Mettant en lumière l'étendue des liens transnationaux établis par les personnes et les groupes étudiés, elle démontre que cette diversification n'est pas attribuable qu'à la mobilité internationale et à l'immigration. On découvre d'abord que les personnes immigrantes sont plus nombreuses (15 %) à se déclarer « sans religion » que celles nées au Québec (12 %), chez qui on dénote une « circulation active entre différents courants religieux » (p. 53).

À plusieurs occasions, les chercheurs et les chercheuses présentent les religions et spiritualités comme des « ressources » pouvant être mobilisées et cumulées par les individus. Un exemple de ce phénomène est présenté au quatrième chapitre, qui explore les rituels de guérison axés sur une quête de mieux-être. Les auteurs et les autrices montrent que les croyants et les croyantes n'hésitent pas à puiser dans plusieurs rites et courants religieux pour trouver des outils adaptés à leur quête spirituelle, la religion leur offrant une « gamme de ressources » (p. 73) pour surmonter les défis du quotidien et les épreuves de la vie.

Le chapitre final dévoile la thèse centrale de l'ouvrage, en démontrant que la religion est un vecteur d'intégration et de dialogue favorisant le vivre ensemble. En plus de constituer une communauté d'appartenance pour les nouveaux arrivants, les lieux de culte et les communautés de foi offrent des réseaux d'entraide et plusieurs services (emploi, logement, nourriture) facilitant leur intégration. L'enquête révèle également que plusieurs groupes religieux véhiculent un discours d'ouverture à l'Autre et s'impliquent dans des causes sociales et communautaires, en plus de développer diverses initiatives pour encourager le dialogue interculturel et œcuménique.

L'ouvrage débouche sur certaines recommandations en matière d'aménagement du pluralisme ethnoreligieux. Face au désengagement de l'État dans les politiques interculturelles, les chercheurs et les chercheuses appellent les gouvernements et la société civile à « reconnaître davantage la contribution des groupes religieux à l'inclusion des nouveaux arrivants [et] à reconnaître la religion comme un outil, et non comme un obstacle à l'inclusion » (p. 91). Ils recommandent une meilleure prise en compte de la religion dans le système de soins, en insistant sur la dimension spirituelle des processus de guérison.

Ces recommandations feront sourciller les adeptes d'une laïcité plus stricte. Or, elles ouvrent une réflexion cruciale sur le rôle des acteurs non gouvernementaux dans la mise en œuvre du modèle québécois de l'interculturalisme. Au-delà de cette visée prescriptive, ce qui paraît

cependant plus délicat est la dimension normative de certains passages du livre, qui insistent sur les bienfaits des religions. Dans la section sur la guérison, par exemple, les auteurs et les autrices affirment que, sur le plan religieux, les personnes « qui n'ont pas d'attaches solides ni de pratique régulière [...] peuvent se sentir mal équipées pour faire face aux défis du quotidien » (p. 75). Cette volonté de présenter les religions sous un jour favorable se manifeste aussi par le peu d'analyses critiques des hiérarchies, des formes de domination et des contraintes imposées par les leaders et les groupes religieux, qui peuvent limiter l'agentivité religieuse des individus.

L'ouvrage s'appuie sur un cadre théorique solide et propose des définitions éclairantes de plusieurs concepts-clés, dont ceux d'« individualisation du religieux » et de « vivre ensemble ». Il aurait été important de définir d'autres thèmes centraux liés à l'étude des identités religieuses, dont l'ethnicité, l'hybridité, la sociabilité, l'agentivité et le communautarisme. Le délai de seize ans entre le début de l'enquête et la diffusion de l'ouvrage donnent à certains de ses passages un aspect un peu « daté », comme lorsque les auteurs et les autrices s'appuient sur l'ouvrage de Michael Gauvreau, publié en 2005, pour parler du « courant révisionniste » en histoire du catholicisme qui « commence à se dessiner » (p. 79) au Québec.

Malgré ces quelques critiques, *La pluralité religieuse au Québec* apparaît comme un vent de fraîcheur dans le paysage scientifique et médiatique. L'une de ses forces réside dans sa portée provinciale, qui permet de dégager des tendances générales pour le Québec, de proposer des analyses comparatives et d'explorer les singularités du fait religieux dans plusieurs régions. Cet ouvrage sera d'un grand intérêt pour la recherche en sciences sociales, mais aussi pour des acteurs et actrices des milieux gouvernementaux et communautaires, puisqu'il fournit une base scientifique solide pour (re)penser les politiques d'accueil des immigrants, de santé publique et d'aménagement du pluralisme ethnoreligieux. Il apparaît enfin comme un véritable outil d'éducation civique, dans un contexte où les débats polarisés sur la place du religieux au Québec font plus souvent intervenir les passions que les savoirs empiriques tirés de la démarche scientifique.

Paul-Étienne Rainville
chercheur postdoctoral
Université de Montréal
Paul-Etienne.Rainville@umontreal.ca